

Lorsque la nouvelle de la destruction de la Compagnie arriva à Pe King, le 5 août 1774, avec le P. Bourgeois, Supérieur de la Mission, le P. Cibot qui était avec les PP. Amiot et Dollières les consultants donnés suivant l'usage au Supérieur, était chargé de la procure de la Mission qu'il voulut quitter pour ne pas avoir le tracas des affaires.

Une scission s'opéra parmi les missionnaires français, les PP. de Ventavon, de Grammont et de Poirot d'une part, le P. Bourgeois et les autres d'une autre; ces derniers défendaient les intérêts de la France, les premiers appuyaient la Propagande dont le véritable but était de mettre la main sur le temporel de la Mission française et de le faire passer aux Propagandistes de Pe King.

Ce fut un véritable complot qui fut ourdi contre la Mission française dont Propagande et Portugal convoitaient les biens. Il ne faut pas oublier que l'évêque de Nan King, Laimbeckhoven, qui avait la juridiction sur Pe King, dont le siège était vacant, était lui-même un Jésuite; il administrait le diocèse de Pe King depuis la mort de Mgr Polycarpe de Souza (26 mai 1757), par l'intermédiaire du P. Joseph de Sainte-Thérèse. Prenant prétexte de son âge, le prélat avait 71 ans, la Sacrée Congrégation de la Propagande, sans le consulter, lui donnait le 2 juillet 1778, un coadjuteur; Mgr Laimbeckhoven apprenait en effet par une Bulle de la Propagande du 4 février 1779, que, après nomination par la Reine de Portugal, le vicaire apostolique du Chan Si, le Franciscain de la Stricte Observance, le Bavarois Nathaniel BÜRGER, évêque de Delcon, était désigné pour son coadjuteur avec future succession. Ce fut ce prélat imposé à l'évêque de Nan King, auquel on avait retiré presque tous ses pouvoirs, qui sacra évêque de Pe King, le 2 avril 1780, dans le Si T'ang, église de la Propagande, le religieux augustin, Jean Damascène SALLUSTI de la Concepcion, désigné sur les instances de Rome par la Reine de Portugal, qui n'avait pas encore reçu ses bulles, et qui, par conséquent aux termes d'une décrétale de BONIFACE VIII de 1300, ne pouvait exercer de juridiction. Sur les vingt-six prêtres alors à Pe King (dix-huit européens,